

Ecole élémentaire de Devecey  
2B route de Bonnay 25870 Devecey  
03 81 56 89 95  
[ecole.devecey@ac-besancon.fr](mailto:ecole.devecey@ac-besancon.fr)  
<http://elem-devecey.ac-besancon.fr/>

Procès-Verbal du Conseil d'école  
Du vendredi 8 novembre 2019

**Lieu :** Ecole élémentaire de Devecey

**Présents :**

Mmes BERGER, GRAND, CHABOD, POURCHET, VERNILLET et M. LANOIX (enseignant(e)s), M. BUREAU (directeur de l'école).

Micheline, directrice du périscolaire.

M. ROBERT, M. DEFER, M. SENSI, Mme AFHAMI et Mme VALLET (représentants des parents d'élèves titulaires).

Mme CONTRERAS, M. FAIVRE et M. BIENFAIT (représentants des parents d'élèves suppléants).

Mme MARTIN, Mme GROSHENRY (le groupe des conseillers municipaux de la commune de Devecey en charge de l'école).

Mme DESSET, représentant de l'APE.

**Excusés :**

Mme BOUILLER (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme GENESTIER (maîtresse E RASED), Mme BLONDEAU (psychologue scolaire), Mme COLLEU (enseignante)

**Secrétaires de séance :** Mme BERGER et Mme CONTRERAS

**Ordre du jour**

1. Installation du conseil d'école
2. Point sur les élections et rappel des attributions du CE
3. Bilan de la rentrée (organisation pédagogique, matériel à disposition des classes, point sur les travaux)
4. Règlement intérieur
5. Sécurité à l'école : actualisation et présentation du PPMS
6. Présentation du projet d'école et des actions qui auront lieu cette année

L'ordre du jour est abordé comme suit :

**1.Installation du conseil d'école**

Un tour de table est effectué, où chacun peut ainsi se présenter à l'assemblée.

Chaque parent élu est le référent d'une classe précise. Ceci devrait permettre une communication simplifiée entre les parents d'élèves et leurs représentants.

**2.Point sur les élections et rappel des attributions du conseil d'école**

Une seule liste cette année.

Les résultats sont les suivants : 204 parents inscrits, 84 votants, 8 bulletins blancs ou nuls, 76 suffrages exprimés soit un taux de participation de 41.18% (41.75% l'année dernière).

- Les 6 parents titulaires sont (dans l'ordre de la liste) : M. ROBERT Benoît (PS/MS), M. SENSI Julien (GS), Mme KRAGEN Anne (CP/CE1), Mme AFHAMI Khadija (CE1/CE2), Mme VALLET Hélène (CE2/CM1) et M. DEFER Lionel (CM1/CM2).

- Les 6 suppléants sont (dans l'ordre de la liste) : M. FAIVRE Ghislain, Mme SIRE Tiffany, Mme CONTRERAS Julie, Mme GANDIN Elodie, Mme MOHN Anne et M. BIENFAIT Emmanuel.

Le directeur rappelle le rôle des représentants de parents d'élèves : débattre de certaines questions au conseil d'école (par exemple le règlement intérieur ou l'organisation de la semaine), informer les parents des résolutions prises au conseil d'école et être porte-parole de l'ensemble des autres parents. Il ne doit pas être évoqué de questions d'ordre strictement pédagogique ou pouvant mettre en cause directement une personne. En cas de question pédagogique, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant.

Les représentants des parents d'élèves titulaires et suppléants sont conviés au conseil d'école mais seuls les titulaires peuvent voter.

A l'issue de ce conseil d'école le procès-verbal sera affiché sur le panneau d'affichage de l'école, diffusé sur le site de l'école et transmis par courrier électronique à chaque parent.

### **3.Bilan de la rentrée (organisation pédagogique, matériel à disposition des classes, point sur les travaux)**

Parole donnée à la directrice des Francas :

Rappel des horaires : 7h30/8h30 ; 11h45/13h45 (avec deux services de 45/50 enfants) ; 16h30/18h30.

Ouverture les mercredis à la matinée ou à la journée (entre 10 et 15 enfants inscrits le matin et entre 6 et 9 l'après-midi). Un atelier musique gratuit dans le cadre du PEDT est mis en place tous les mercredis matin ; 6 enfants vont bénéficier de ce dispositif à raison de 1h30 de cours finalisé par une représentation en fin d'année scolaire.

100 enfants sont accueillis au périscolaire (dont environ 30 enfants de maternelle). Le soir, environ 50 enfants en moyenne.

Question écrite : avons-nous de la visibilité sur la date de la mise en place du portail informatique des Francas ? De manière plus générale, pour les questions que nous pourrions avoir sur le périscolaire, devons passer par le directeur de l'école ou les transmettre directement au Francas?

D'ici septembre 2020, des formations auront lieu pour programmer et gérer ce portail. Les inscriptions pour la rentrée 2020/2021 se feront sur ce site. Toutes les questions doivent être posées directement au Francas.

#### **Organisation :**

Les enseignantes de maternelles sont aidées par du personnel non enseignant, 2 employées municipales (ATSEM) : Mme Bourquin, à temps plein et Mme Venchiarutti, à mi-temps.

M. Duthovex et M. Bochu effectuent un service civique au sein de l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ils ont pour mission la surveillance des entrées, mais surtout ils doivent assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques, toujours sous la responsabilité de ceux-ci.

#### **Travaux :**

Deux classes ( celle de M. BUREAU et celle de Mme BERGER) ont été rafraîchies cet été ;  
Le toit de l'école maternelle cet été ;

Le plafond de la classe de Mme BERGER aux vacances de la Toussaint.  
Question sur le local poubelle : la proposition faite est de décaler le support vélo et de le placer à la place. Ce local pourra contenir 4 poubelles.  
Le grillage de la cour de l'école élémentaire : attente du retour de l'expert.  
Question sur le local à vélos envisagé à l'école maternelle : deux problèmes subsistent, à savoir les dimensions car il faut plus de 5 mètres carrés donc demande de permis de construire et la mairie craint le vandalisme. Donc la décision de ne pas construire le local à vélos est suggérée. Il faut réfléchir à une autre organisation.

#### **4.Règlement intérieur**

Le règlement intérieur, après lecture par le président du conseil d'école et discussion autour des différents points, est adopté par les membres du conseil d'école pour cette année 2018-2019. Il sera disponible sur le site de l'école et sera essentiellement diffusé par mail aux familles. Il sera affiché dans l'école et visible par tous.

Vote du règlement intérieur.

Règlement intérieur adopté : Pour : 12 ; Abstention : 0 ; Contre : 1

#### **Question : est-ce que vous êtes joignable pendant les récréations ?**

Plus facile de voir un mail que le téléphone. Proposition d'ajouter les horaires des récréations pour pouvoir joindre les enseignants à cette période. Pour rappel les enseignants ont en charge la surveillance des élèves pendant les récréations. Il n'est donc pas souhaitable, sauf en cas d'urgence, d'essayer de joindre les enseignants sur ce moment.

Solution proposée : utiliser principalement les mails comme moyen de communication. Les horaires des récrés peuvent être rajoutés pour aider les parents à s'organiser pour venir chercher leur enfant si besoin.

#### **5.Sécurité à l'école : actualisation et présentation du PPMS**

-**PPMS** : présentation du dispositif. Il sera mis en ligne prochainement sur le site de l'école.

-**Sécurité incendie**. Présentation du cheminement de l'évacuation.

-Rappel : Toute personne (parents ou personnels) constatant une anomalie ayant un lien direct ou indirect avec la sécurité peut le signaler en remplissant une fiche constat dans le registre Santé et Sécurité. Cette fiche sera transmise aux autorités territoriales concernées ainsi qu'à la direction départementale des services académiques du Doubs sans attente (fiche à retirer au bureau du directeur).

- Problème survenu lors de l'exercice pour prévenir la maternelle dû aux deux locaux distincts : problème de communication. Trouver un système commun aux 6 classes. La mairie est sollicitée afin d'aider à trouver une solution permettant la diffusion d'une alerte entre les classes.

#### **6.Projet d'école**

##### **maternelle :**

Les deux classes sont inscrites pour aller voir un ciné concert au mois de mai.

Partenariat avec la maison de longs séjours de Bellevaux : un projet sur les insectes et fabrication d'un hôtel à insectes.

Une sortie sur une journée sera effectuée sur le thème des insectes.

##### **CP/CE1 et CE1/CE2 :**

Les deux classes sont inscrites à des spectacles vivants : JMF et au théâtre de l'espace (spectacle de scène et opéra)

Les deux classes suivront un cycle piscine pris en charge par la commune pour le transport des deux classes et pour l'enseignement d'une classe.

### **CE2/CM1 et CM1/CM2 :**

Les deux classes sont inscrites à « école et cinéma » pour 3 films : 1 coréen et 2 dessins animés.

Les deux classes ont été retenues pour aller voir le Carnaval des animaux.

Travail sur la nature avec un intervenant de Devecey pour parler de la forêt proche

Travail sur la radio avec un autre intervenant de Devecey.

Projet ski : 3 journées de ski de plaine sont envisagées.

Projet en mathématiques (concernant les 4 classes de l'élémentaire) : un intervenant Arnaud Simard organise une course d'orientation fortement liée aux mathématiques et plus précisément au repérage dans l'espace.

Classe verte dans le haut-Doubs.

Rappel sur le fait que toutes les activités qui ont lieu durant le temps scolaire doivent être gratuites

Question écrite : tout d'abord, une année encore certaines classes auront la chance de faire une classe transplantée et nous tenons donc à remercier les enseignants pour leur investissement. Concernant le financement de celle-ci, une remarque similaire à l'an dernier nous a été transmise sur la sollicitation de l'association les boursicoteurs. Conscients que ce n'est pas le rôle des enseignants nous nous proposons de nous charger de prendre contact avec cette dernière.

Les représentants de parents d'élèves peuvent prendre l'initiative d'aider le financement des classes de découverte mais il faut travailler en collaboration avec l'APE.

Le financement des activités se fait grâce à la participation de la mairie à hauteur de 23€ par élève et par an, à celle de l'association des parents d'élèves et avec la coopérative scolaire.

Mme Desset, représentant l'APE, rappelle les différentes actions et nous informe que la subvention allouée pour cette année sera un peu plus élevée que l'année dernière car le premier loto a très bien fonctionné.

Projet concernant toute l'école :

L'école souhaiterait avoir la labellisation E3D (école en démarche de développement durable). Pour participer à cette démarche et obtenir la labellisation, il faut créer un comité de pilotage composé de représentants de parents d'élèves, d'enseignants, de représentants de la mairie.

La mairie a déjà mis en place le PEDT et se réunit en début et fin d'année scolaire. La démarche de labellisation sera mise à l'ordre du jour du prochain comité de pilotage du PEDT.

### **7. Questions diverses :**

Question écrite : Au vu des périodes de canicules des années passées et qui ne devraient pas aller en s'arrangeant, ne faudrait-il pas engager une réflexion relative à l'installation d'une climatisation au sein de l'école et de son financement (subvention au ministère de l'éducation nationale ? un financement local ?)

Au vu du projet de labellisation E3D, la question ne paraît pas très adaptée.

La séance est levée à 20 h 00

Le prochain conseil d'école aura lieu le 7 février à 18h.

*Signé :*

Les secrétaires de la séance  
Mme CONTRERAS  
Mme BERGER

Le président du conseil d'école  
M. BUREAU